



Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)

Restauration avec 45.000 plats / jour pour les jeunes et les enseignants:

Biologique, régionale et saine ? La décision sur l'orientation future de Restopolis appartient au gouvernement et au parlement !

Actuellement, la Chambre des députés discute de la transformation de l'actuel "Service Restopolis" du Ministère de l'Education en une administration autonome.

Ce qui semble un peu ennuyeux et plutôt un acte purement administratif est d'une importance capitale pour l'agriculture luxembourgeoise, l'agriculture biologique, la protection du climat et de la biodiversité et, finalement, pour le bien-être de nombreux jeunes et enseignants.

Restopolis est responsable de la restauration des cantines et des cafétérias dans les écoles, ce qui représente, selon les informations fournies par Restopolis, plus de 45.000 repas par jour. Actuellement, Restopolis décide elle-même, entre autres, de l'origine des produits et de la composition des menus.

Résultat : malgré quelques améliorations au cours des dernières années, l'utilisation d'aliments biologiques et régionaux est limitée et l'offre de plats végétariens et végétaliens peut être améliorée.

Maintenant que Restopolis doit être transformé en administration par le biais d'un projet de loi, le Mouvement Écologique et la "Lëtzebuurger Landjugend a Jongbaueren" insistent pour que Restopolis reçoive de la part du gouvernement et du Ministère de l'Education (en tant que ministère responsable) des directives claires, précises et contraignantes, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en denrées alimentaires à l'avenir.

A une époque où l'agriculture biologique et l'agriculture régionale gagnent en importance dans la société - où la production alimentaire doit être "re-régionalisée" - il n'est pas acceptable que l'Etat ne réglemente pas suffisamment ces questions importantes dans "ses" cantines.

Imagine-t-on tout ce qui changerait en matière de politique agricole si Restopolis proposait dans quelques années, dans le cadre d'une étroite coopération avec tous les agriculteurs, des aliments produits dans la région et d'une qualité particulièrement élevée !?

Cela contribuerait non seulement à ce que plus de 45.000 utilisateurs des lycées et autres établissements d'enseignement reçoivent chaque jour des aliments sains, mais aussi à ce que les agriculteurs aient un revenu sûr sans être dépendants du marché mondial dans la mesure actuelle. Il serait en outre d'une importance capitale pour la préservation de la biodiversité et la protection du climat.

En fait, il s'agit d'une situation " win-win " à tous les niveaux.

Pourtant, il n'y a pas vraiment de contre-arguments à cela. Si ce n'est celui qu'une structure comme Restopolis ne peut plus effectuer un achat centralisé à grande échelle, mais devrait s'efforcer davantage de travailler avec des producteurs plus petits. Cela nécessiterait de la part de Restopolis - ou de ses clients - un changement fondamental de mentalité en faveur d'une organisation plus décentralisée, dans le cadre de laquelle les établissements scolaires auraient également le droit de s'exprimer.

Au vu des nombreux avantages qui en résulteraient, ce serait une stratégie d'avenir !

Le Mouvement Ecologique et la "Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren" s'engagent donc résolument pour que des dispositions claires à ce sujet soient inscrites dans la loi Restopolis - des quotas minimums fixes pour les aliments biologiques et régionaux, qui devraient augmenter chaque année.

En l'absence de telles dispositions dans la loi elle-même, Restopolis resterait libre de décider dans quelle mesure il proposera à l'avenir des produits biologiques et régionaux ou développera son offre de plats végétariens et végétaliens. Enfin, cela signifierait que les agriculteurs/producteurs de la région n'auraient toujours pas ou peu de chance de participer aux appels d'offres.

Malheureusement, pour des raisons incompréhensibles, le projet de loi actuel ne règle rien de tout cela. Le "pouvoir" et les compétences décisionnelles exclusives de Restopolis sont plutôt renforcés et consolidés. D'ailleurs, Restopolis n'est pas seulement un "État dans l'État" : Restopolis passe également par-dessus la tête des directions, car les enseignants et les élèves ne sont pas non plus impliqués dans le choix des produits et la conception des menus. L'école d'aujourd'hui est censée "former" des citoyens responsables, mais le Ministère de l'Education la déclare elle-même inapte face à Restopolis...

Une réforme du projet de loi est donc absolument nécessaire :

Restopolis doit être contraint de changer de mentalité afin de ne plus proposer le même menu dans tout le pays dans un laps de temps restreint. Avec la masse de denrées alimentaires nécessaires, les producteurs luxembourgeois n'ont aucune chance d'y participer. Il faut en finir avec cet approvisionnement alimentaire centralisé, orienté exclusivement vers le grand marché.

Dans ce sens, il faudrait - en s'inspirant d'exemples étrangers comme p.ex. la Wallonie - définir stratégiquement avec l'agriculture dans quels secteurs Restopolis pourra à l'avenir acheter tel ou tel produit, afin de pouvoir y orienter la production.

Et bien sûr : les quotas minimums déjà mentionnés pour les aliments biologiques et régionaux doivent être fixés.

C'est la seule façon de garantir que l'approvisionnement alimentaire des cantines répondra à l'avenir aux critères du développement durable. La légalisation est la seule garantie que cela sera assuré à long terme, indépendamment du bon gré de Restopolis ou de certains responsables.

Enfin, en ce qui concerne les repas servis dans les cantines, l'État doit cesser d'insister sur le fait que le critère déterminant pour l'achat des denrées alimentaires est le meilleur prix possible.

Mais tout cela ne peut réussir que si le Ministère de l'Agriculture prend lui aussi ses responsabilités : en développant, en collaboration avec les agriculteurs, des stratégies pour déterminer quels produits peuvent être davantage cultivés au Luxembourg et utilisés dans les cantines, en élaborant des appels d'offres types pour les produits régionaux et bien d'autres choses encore. C'est la seule façon pour les agriculteurs d'obtenir une prévisibilité.

Les élèves, les enseignants et les agriculteurs ont droit à des offres alimentaires saines et non polluantes ainsi qu'à une sécurisation de leur planification, qui doit être garantie par les décideurs politiques élus et ne pas dépendre du bon vouloir et de l'autodéfinition d'une administration en aval.

Enfin, le Luxembourg a une responsabilité et donc des obligations en matière de protection du climat et de la biodiversité, qui doivent également être soutenues et garanties par le biais de la restauration dans les cantines.

Mouvement Ecologique et "Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren"

13.06.2022